

N° 71-222-X au catalogue
ISSN 2819-2702
ISBN 978-0-660-28850-5

Regard sur les statistiques du travail

Raisons de travailler chez les 60 ans et plus

par Myriam Hazel

Date de diffusion : le 14 décembre 2018



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Faits saillants	4
Introduction.....	4
La plupart des personnes âgées de 60 ans et plus qui ont travaillé au cours de la dernière année ont déclaré que le travail était leur activité principale	4
Moins de 5 % de ceux s'étant décrits comme « retraités » a travaillé à un certain moment de l'année.....	5
Travailler par nécessité est une réalité pour environ la moitié des personnes plus âgées	6
Les personnes âgées de 60 ans et plus travaillant dans les secteurs de l'agriculture et des services professionnels, scientifiques et techniques étaient plus susceptibles de travailler par choix.....	8
Conclusion	9
Sources des données et définitions	10
Références	11

Raisons de travailler chez les 60 ans et plus

par Myriam Hazel

Faits saillants

- Près d'un tiers des personnes de 60 ans et plus ont travaillé ou souhaitaient travailler durant l'année précédente. Parmi ceux-ci, plus de 80 % avait le travail comme activité principale, environ 10 % avait travaillé à un moment ou à un autre au cours de la période et moins de 10 % n'avait pas travaillé, mais souhaitait travailler.
- La moitié des personnes plus âgées qui ont travaillé ou souhaitaient travaillé au cours de l'année précédente l'a fait par nécessité, et la proportion était semblable entre les hommes et les femmes.
- Moins de 5 % de ceux s'étant décrits comme retraités ont travaillé à un moment ou à un autre de l'année précédente.

Introduction

« La liberté à 55 » ans est de moins en moins une réalité pour les Canadiens, alors que de plus en plus de Canadiens travaillent passé leur cinquantaine. Au cours des 20 dernières années, ce phénomène s'est traduit par une augmentation de l'âge moyen de la retraite. Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les travailleurs en 2017 prenaient leur retraite à 64 ans environ, soit près de trois ans plus tard qu'à la fin des années 1990. Le taux d'activité chez les personnes âgées de 60 ans et plus a presque doublé au cours des 20 dernières années, passant de 14 % en 1997 à 26 % en 2017, ce qui coïncide avec la hausse de l'âge de la retraite. Une tendance à la hausse de la participation au marché du travail au sein de la population plus âgée a aussi été observée aux États-Unis.

Plusieurs facteurs pourraient avoir contribué à la hausse de la participation au marché du travail des personnes plus âgées. Ceux-ci comprennent l'espérance de vie accrue et le plus grand nombre d'années en bonne santé, des emplois moins exigeants physiquement, le niveau de scolarité plus élevé (particulièrement dans la génération issue du baby-boom, dont les membres les plus jeunes de la cohorte sont maintenant dans la cinquantaine), des transitions retardées au début de la vie ayant un effet plus tard dans la vie, ainsi que des changements dans la situation financière des personnes plus âgées. Notamment, la récession de 2008-2009 et la crise financière mondiale qui y est liée, combinées au recul de la couverture des régimes de retraite et le passage de régimes de retraite à prestations déterminées à des régimes de retraite à cotisations déterminées dans les années 1990 et 2000 pourraient avoir rendu difficile pour une partie de cette population d'accumuler suffisamment d'épargne et de richesse pour leur retraite (Drolet et Morissette, 2014; Gougeon, 2009).

En se basant sur les données de l'EPA menée en septembre 2018, à laquelle quelques questions ont été ajoutées, pour un mois, sur l'activité principale des Canadiens au cours des 12 mois précédents, cette analyse fournit de nouveaux renseignements sur la participation au marché du travail des personnes plus âgées (définies, dans cette analyse, comme étant les personnes âgées de 60 ans et plus) et permet de mieux comprendre les raisons pour lesquelles elles travaillaient.

La plupart des personnes âgées de 60 ans et plus qui ont travaillé au cours de la dernière année ont déclaré que le travail était leur activité principale

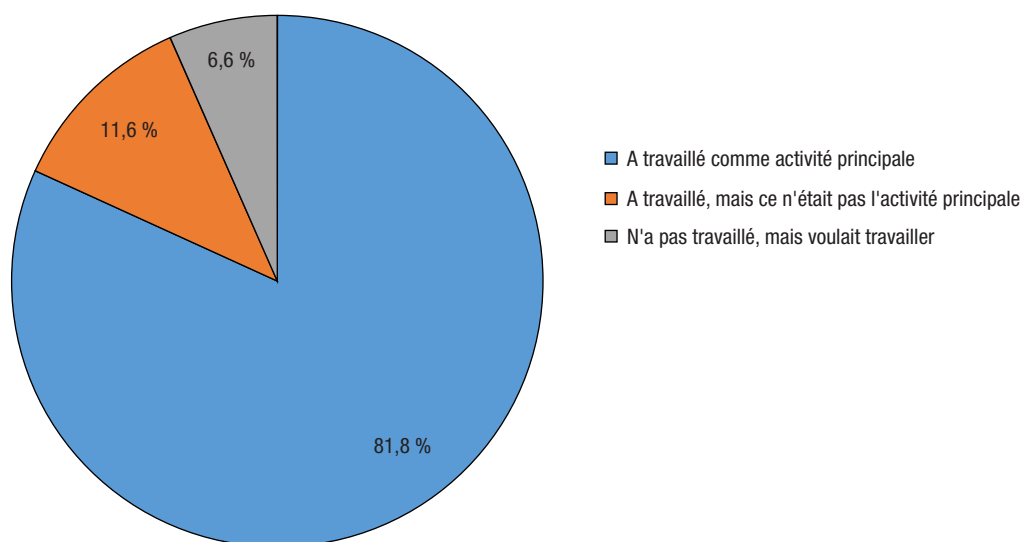
Environ 2,7 millions de personnes âgées de 60 ans et plus, représentant près d'un tiers de la population de 60 ans et plus, ont déclaré qu'elles travaillaient ou souhaitaient travailler au cours des 12 mois précédents. À l'inverse, plus des deux tiers des Canadiens plus âgés ont indiqué ne pas avoir travaillé et ne pas vouloir travailler (incluant ceux qui n'ont pas travaillé car ils avaient une maladie de longue durée). En conformité avec le fait que le taux d'activité des hommes de la génération du baby-boom était plus élevé que celui des femmes pendant leurs principales années d'activité, les hommes plus âgés (36,6 %) étaient plus susceptibles de travailler ou de souhaiter travailler que les femmes plus âgées (26,1 %). Les hommes étaient également plus susceptibles

(30,5 %) que les femmes (20,8 %) d'indiquer que le travail était leur activité principale, notamment pour les hommes mariés ou conjoints de fait¹.

Parmi les personnes plus âgées qui travaillaient ou voulaient travailler durant cette période, 81,8 % ont indiqué que le travail était leur activité principale, tandis que 11,6 % ont indiqué qu'ils ont travaillé à un moment donné au cours de ces 12 mois sans que ce soit leur activité principale et le reste (6,6 %) n'a pas travaillé, mais aurait voulu le faire.

Graphique 1

Le travail était l'activité principale chez la plupart des personnes âgées de 60 et plus qui travaillaient ou voulaient travailler au cours des 12 derniers mois



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Reflétant en partie les problèmes de santé accrus des personnes à mesure qu'elles avancent en âge, la proportion de ceux qui ont déclaré que travailler était leur activité principale au cours des 12 mois précédents diminuait avec l'âge. Cette proportion atteignait 55,4 % pour les personnes âgées de 60 à 64 ans et diminuait à 7,0 % pour celles âgées de 70 ans et plus.

Moins de 5 % de ceux s'étant décrits comme « retraités » ont travaillé à un certain moment de l'année

La retraite était l'activité principale pour près de 9 personnes sur 10 âgées de 60 ans et plus (86,3 %) qui ont dit avoir fait autre chose que travailler comme activité principale au cours de l'année précédente. Parmi ces 5,5 millions de personnes retraitées, relativement peu (4,4 %) ont effectué un travail rémunéré à un certain moment de cette période.

Les personnes âgées de 60 ans et plus dont l'activité principale était les études ou la recherche d'un emploi (34,8 %) avaient une proportion plus grande de personnes qui ont travaillé à un certain moment au cours des 12 mois précédents, même si ce groupe était relativement petit (55 000).

1. Basé sur le statut matrimonial mesuré durant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active menée en septembre 2018.

Travailler par nécessité est une réalité pour environ la moitié des personnes plus âgées

Différentes raisons peuvent amener une personne à continuer de travailler passé la cinquantaine. Les personnes plus âgées peuvent travailler principalement parce qu'elles ont besoin d'argent. D'autres travaillent parce qu'elles aiment ce qu'elles font, qu'elles souhaitent rester occupées ou même parce qu'elles aiment socialiser avec leurs collègues. L'EPA a exploré les raisons pour lesquelles les Canadiens continuent de travailler à un âge plus avancé en leur demandant si elles travaillaient ou souhaitaient travailler principalement par choix ou par nécessité.

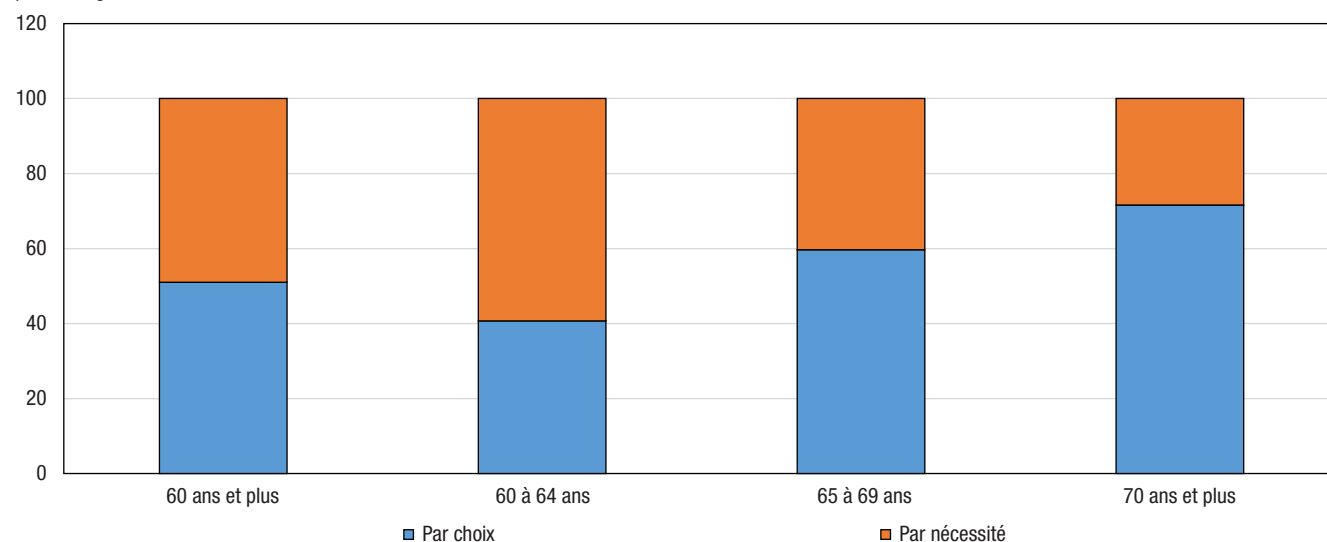
« Travailler par nécessité » incluait payer les dépenses essentielles (comme les factures, l'hypothèque et la nourriture), ne pas encore être admissible à une pension ou soutenir des membres de la famille. « Travailler par choix » incluait se payer des produits ou des services désirés (comme des vacances et loisirs), aimer travailler, rester engagé, ne pas être prêt à arrêter de travailler².

Chez les personnes âgées de 60 ans et plus, les raisons de travailler étaient distribuées de manière presque uniforme, avec 49,0 % des personnes ayant travaillé ou souhaité travailler par nécessité et 51,0 % l'ayant fait par choix.

Graphique 2

L'incidence de travailler ou vouloir travailler par nécessité chez les personnes plus âgées diminue avec l'âge

pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Le besoin de travailler ou vouloir travailler change avec l'âge. Au début de la soixantaine, la majorité (59,3 %) des personnes qui travaillaient ou souhaitaient travailler le faisaient par nécessité. Cette proportion diminuait à 40,3 % pour ceux qui étaient à la fin de la soixantaine. Néanmoins, même parmi les personnes âgées de 70 ans et plus, travailler par nécessité était cité par plus d'un quart (28,4 %) des personnes qui travaillaient ou souhaitaient travailler. La diminution de la proportion des personnes qui travaillaient ou voulaient travailler par nécessité à mesure que les gens avancent en âge peut refléter l'admissibilité aux régimes de retraite publiques, qui commence normalement à 65 ans, ainsi qu'aux régimes de pension agréés et aux régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Même si, proportionnellement, plus d'hommes que de femmes travaillaient ou souhaitaient travailler à un âge plus avancé, la fréquence de travailler ou de souhaiter travailler par nécessité était semblable entre les hommes plus âgés (48,8 %) et les femmes plus âgées (49,3 %).

2. La perception de la part des personnes plus âgées du besoin de travailler pour des raisons financières va dépendre de leur habileté à évaluer le montant d'épargne et de richesse qu'ils doivent accumuler pour leur retraite. Les résultats de 2014 de l'Enquête canadienne sur les capacités financières montrent qu'environ la moitié de ceux âgés entre 55 et 64 ans ne savaient pas combien d'argent ils devaient épargner pour leur retraite pour maintenir leurs niveaux de vie désirés. Parallèlement, des études suggèrent que les régimes de retraite publiques tendent à décourager le travail à un âge avancé pour ceux avec un revenu plus faibles, ces régimes remplaçant une plus grande proportion du revenu d'avant la retraite (Baker, Gruber et Milligan, 2001). Ceci suggère que des personnes ayant des revenus plus faibles puissent penser ne pas devoir travailler une fois qu'ils ont atteint l'âge d'admissibilité aux régimes de retraite publiques. L'âge normal d'utilisation du programme de la Sécurité de vieillesse et du régime de pension du Canada est de 65 ans.

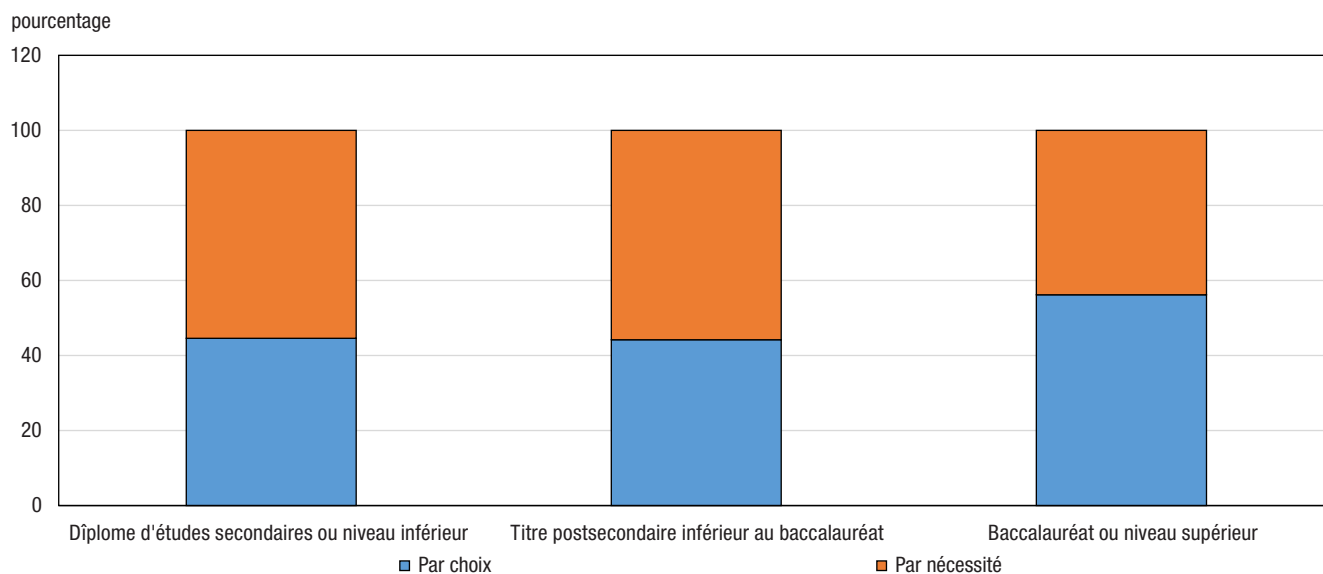
La proportion des personnes qui travaillaient ou souhaitaient travailler par nécessité variait légèrement selon la province, cette proportion oscillant entre 44,6 % en Saskatchewan et 53,0 % à l'Île-du-Prince-Édouard. En général, l'incidence de travailler par nécessité chez les Canadiens plus âgés vivant dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR), incluant Toronto et Vancouver, était semblable à celle de ceux vivant dans les régions à l'extérieur des RMR et des agglomérations de recensement (48,2%).

Dans l'ensemble, les personnes âgées de 60 ans et plus qui travaillaient ou souhaitaient travailler étaient légèrement plus instruites que celles du même groupe d'âge qui n'avaient pas travaillé ou ne souhaitaient pas travailler. Environ 26 % des personnes plus âgées qui avaient travaillé ou souhaitaient travailler détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur, par rapport à environ 18 % de ceux qui n'avaient pas travaillé et ne souhaitaient pas travailler. Ces résultats coïncident avec les études précédentes (Statistics Canada, 2017; Carrière et Galarneau, 2012) qui ont établi une relation positive entre la scolarité et le lien renforcé avec le marché du travail.

Passé la cinquantaine, les personnes avec un haut niveau d'éducation étaient plus susceptibles de travailler par choix que leurs homologues avec un niveau d'éducation plus faible. Environ 55 % des personnes plus âgées détenant un diplôme d'études secondaires ou un grade inférieur et dont le travail était l'activité principale travaillaient par nécessité, par rapport à 44 % chez ceux qui détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur. L'incidence de travailler par nécessité était également plus élevée chez ceux qui avaient un diplôme d'études secondaires ou un grade inférieur et qui avaient travaillé à un moment donné au cours de l'année précédente sans qu'il s'agisse de leur activité principale. Les personnes avec des niveaux de scolarité plus élevés ont tendance à avoir une richesse plus grande, celle-ci prenant la forme d'une valeur plus élevée de leur maison, d'un accès plus grand et de cotisations plus élevées à des régimes de pensions offerts par les employeurs et à de l'épargne privée (Messacar, 2017).

Graphique 3

Les personnes plus âgées ayant une formation universitaire étaient plus susceptibles de travailler (comme activité principale) par choix que ceux détenant des niveaux plus faibles d'éducation



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Parmi les personnes plus âgées dont l'activité principale au cours de l'année précédente était de travailler, les employés ont déclaré plus souvent qu'ils travaillaient par nécessité (56,5 %) que les travailleurs autonomes (42,4 %). Une plus grande propension à travailler par nécessité chez les employés plus âgés était observée dans tous les niveaux d'éducation comparativement aux travailleurs autonomes. Dans l'ensemble, 71,6 % des personnes plus âgées dont l'activité principale au cours des 12 derniers mois était de travailler étaient des employés et 28,4 % étaient des travailleurs autonomes. Les données de l'EPA montrent que les travailleurs plus âgés sont plus susceptibles d'être travailleurs autonomes que les jeunes travailleurs et ceux du principal groupe d'âge actif. Des études suggèrent que ce phénomène reflète principalement le fait que les travailleurs autonomes ont tendance à arrêter de travailler à un âge plus avancé que les employés, et, dans une moindre mesure, qu'un certain nombre de personnes plus âgées font la transition vers le travail autonome (Schuetze, 2015).

Pour ces travailleurs plus âgés qui étaient travailleurs autonomes, les raisons les plus fréquentes de le faire étaient « l'indépendance/la liberté/être son propre patron » et « obligé d'être travailleur autonome (nature de l'emploi) ».

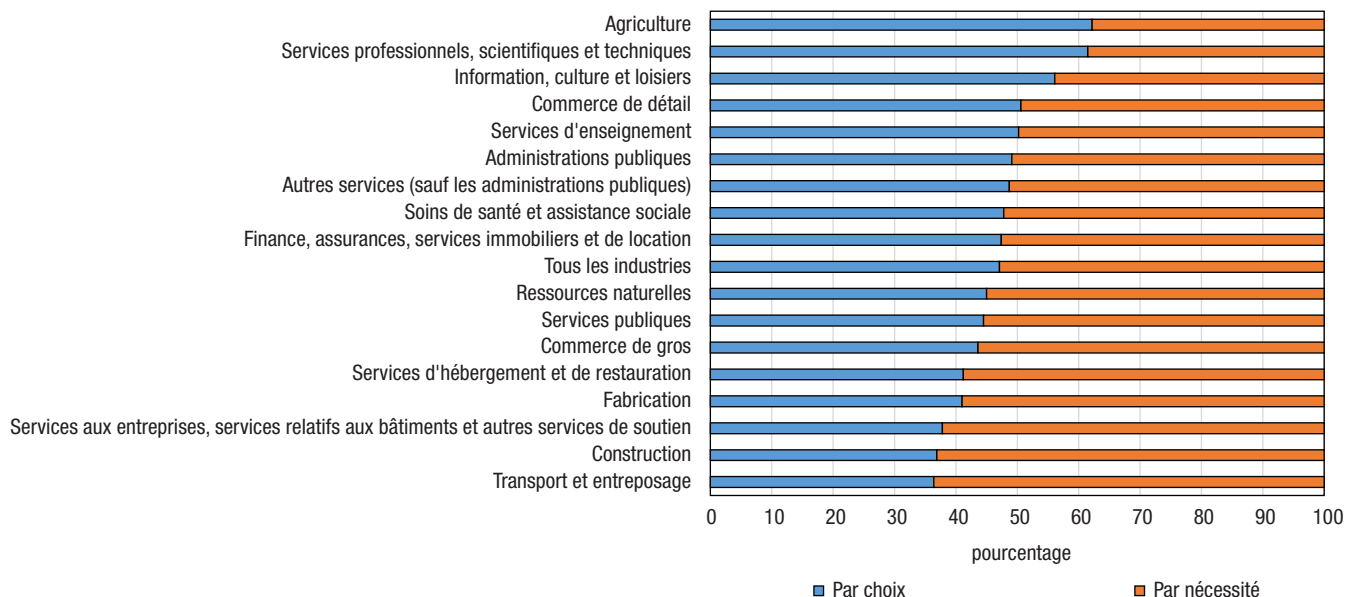
De tous les employés plus âgés, environ 9 sur 10 (86,0 %) avaient principalement occupé un emploi permanent au cours de l'année précédente alors qu'un peu plus de 1 sur 10 (14 %) avait un emploi temporaire. Les raisons les plus fréquentes d'être employé à titre temporaire étaient « l'emploi devait être non permanent (nature de l'emploi) » et « autre », qui comprend la raison « l'emploi est saisonnier ». Parmi ces employés temporaires plus âgés, 42,4 % de ceux-ci ont indiqué qu'ils travaillaient principalement par nécessité.

Les personnes âgées de 60 ans et plus travaillant dans les secteurs de l'agriculture et des services professionnels, scientifiques et techniques étaient plus susceptibles de travailler par choix

En examinant ceux qui avaient un emploi en septembre 2018, on constate que les proportions de personnes plus âgées qui travaillaient ou souhaitaient travailler par nécessité au cours des 12 mois précédents étaient les plus élevées dans les secteurs du transport et de l'entreposage (63,6 %), de la construction (63,1 %), et des services aux entreprises et autres services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (62,2 %). En revanche, les proportions de personnes qui travaillaient ou souhaitaient travailler par nécessité étaient les plus faibles dans les secteurs de l'agriculture (37,8 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (38,5 %). Ces résultats concordent avec le fait que de nombreux travailleurs du secteur de l'agriculture sont des travailleurs autonomes et que ceux des services professionnels, scientifiques et techniques sont très scolarisés, deux catégories de travailleurs qui travaillent principalement par choix.

Graphique 4

La raison principale de travailler à un âge plus avancé variait selon l'industrie chez ceux qui travaillaient ou voulaient travailler au cours de l'année précédente et étaient en emploi en septembre 2018



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Lorsqu'on examine les grandes catégories professionnelles, on constate que le fait de travailler ou souhaiter travailler par nécessité a été le plus souvent mentionné par les personnes plus âgées qui exerçaient une profession liée aux métiers, au transport et à la machinerie (63,4 %) et à ceux qui exerçaient une profession dans le domaine de la fabrication et des services d'utilité publique (61,8 %). En revanche, les plus grandes proportions de personnes plus âgées qui travaillaient ou souhaitaient travailler par choix exerçaient une profession dans le domaine des arts, de la culture, du sport et des loisirs (57,2 %) et de la gestion (56,7 %).

Conclusion

Près de 1 personne âgée de 60 ans et plus sur 3 travaillait ou souhaitait travailler durant l'année précédente, selon l'ajout pour un mois de questions dans l'EPA portant sur les raisons de travailler chez les personnes plus âgées. Pourquoi autant de personnes travaillent passé leur cinquantaine plutôt que de profiter de leur retraite ? Environ la moitié de ceux qui travaillaient ou souhaitaient travailler ont déclaré qu'ils le faisaient parce qu'il le fallait tandis que l'autre moitié le faisait principalement par choix. La proportion des personnes qui travaillaient ou voulaient travailler par nécessité baissait avec l'âge, cette proportion diminuant à 28,4 % chez ceux âgés de 70 ans et plus, à mesure que les individus deviennent admissibles aux régimes de pension publiques et privés.

Sources des données et définitions

Cette analyse se base sur des données tirées de questions qui ont été ajoutées à l'Enquête sur la population active menée en septembre 2018 afin de déterminer, entre autres sujets, l'activité principale des répondants au cours des 12 mois précédents. On demandait également les raisons pour lesquelles les personnes âgées de 60 ans et plus travaillaient ou souhaitaient travailler pendant cette période. Ainsi, cette analyse cible les personnes âgées de 60 ans et plus.

Les questions, qui ont été posées sur une base volontaire, étaient les suivantes :

- a) Au cours des 12 derniers mois, est-ce que votre activité principale était de travailler à un emploi rémunéré ou à votre propre compte ou autre chose ?
- b) Au cours des 12 derniers mois, est-ce que votre emploi principal était permanent ou était-il d'une manière ou d'une autre non permanent (par exemple, saisonnier, temporaire, d'une durée déterminée ou occasionnel) ?
- c) Quelle était la raison principale pour laquelle vous aviez un emploi non permanent ?
- d) Quelle était la raison principale pour laquelle vous étiez travailleur autonome ?
- e) Au cours des 12 derniers mois, quelle était votre activité principale ? (si l'activité principale n'était pas de travailler)
- f) Au cours des 12 derniers mois, avez-vous à un moment ou un autre, travaillé à un emploi ou à une entreprise ?
- g) Au cours des 12 derniers mois, voulez-vous travailler ?
- h) Quelle était votre raison principale de vouloir un emploi au cours des 12 derniers mois ? (si le répondant n'a pas travaillé, mais qu'il le souhaitait)
- i) Quelle était votre raison principale de travailler au cours des 12 derniers mois ? (si le répondant a travaillé)
- j) Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous fait du bénévolat pour un groupe ou un organisme ?
- k) Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous fait l'un de ces types d'activités sans être payé(e) ?

Références

- BAKER, Michael, Jonathan Gruber et Kevin Milligan. 2001. « [The Retirement Incentive Effects of Canada's Income Security Programs](#) », *NBER Working Paper Series*, n° 8658, The National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- CARRIÈRE, Yves et Diane Galarneau. 2012. « [Combien d'années avant la retraite?](#) » *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- CARRIÈRE, Yves et Diane Galarneau. 2012. « [L'effet des interruptions involontaires d'emploi et de la scolarité sur le moment de la retraite](#) », *Statistiques sur le travail: Documents de recherche*, produit n° 75-004-M au catalogue de Statistique Canada.
- CHEN, Xuyang, Maxime Fougère et Bruno Rainville. 2012. « [Financial Factors and Labour Market Transitions of Older Workers in Canada](#) », *International Journal of Population Research*, vol. 2012, ID d'article 458723.
- DROLET, Marie et René Morissette. 2014. « [Faits nouveaux sur l'accès à un régime de pension au Canada](#) », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- GOUGEON, Philippe. 2009. « [Les pensions en transition](#) », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 5, mai, pp. 16-23, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.
- MESSACAR, Derek 2017. « [Les effets de l'éducation sur le comportement d'épargne-retraite des Canadiens](#) », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, n° 391, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada.
- PIGNAL, Jean, Stephen Arrowsmith et Andrea Ness. 2010. [Premiers résultats de l'Enquête sur les travailleurs âgés, 2008](#), produit n° 89-646-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario.
- SCHUETZE, Herbert J. 2015. « [Self-Employment and Retirement in Canada: The Labour Force Dynamics of Older Workers](#) », *Analyse De Politiques*, vol. 41, n° 1, mars, pp. 65-85.
- STATISTIQUE CANADA. 2017. « [Les personnes âgées au travail au Canada](#) », *Recensement en bref*, Recensement de la population de 2016, produit n° 98-200-X2016027 au catalogue de Statistique Canada.
- UPPAL, Sharanjit. 2016. « [Littératie financière et planification de la retraite](#) », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.